



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51195>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **26-51195**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concession de service public pour la gestion du service public des transports collectifs, actifs et partagés de Guadeloupe

**Description** : La présente consultation a pour objet la délégation du service public des transports sur le territoire du SMT. Le SMT regroupait jusqu'au 31 décembre 2024 les deux communautés d'agglomération CAP EXCELLENCE et RIVIERA DU LEVANT. En janvier 2026, le SMT a approuvé l'adhésion de la CA du Nord Basse Terre. Le réseau actuel de transport KARULIS comprend 57 lignes : 6 lignes principales, 31 lignes de proximité, 14 lignes interurbaines, 4 lignes aéroport et 2 navettes, outre 3 lignes week-ends et jours fériés. Il comprend également 51 circuits de transport scolaires. 57 lignes sont aujourd'hui exploitées en délégation de service (DSP) (46 lignes dans la DSP initiale + 11 lignes CARL intégrées par l'avenant 7). Le réseau représente 4 733 275 km commerciaux annuels dont 3 498 681 pour les lignes en DSP. Le SMT conduit un projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dénommé KETI comprenant 3 lignes desservant Baie Mahault, Les Abymes, Pointe à Pitre et le Gosier. La ligne KETI1 sera mise en service pour le 1er décembre 2028 # les lignes KETI 2 et 3 pour le 1er décembre 2031. 51 lignes de transport scolaires sont gérées en marchés publics. Le futur contrat de concession globalise tous les services de transport régulier urbains et scolaires et les transports à la demande. Il intègre dès septembre 2027 les lignes à vocation scolaire et ouvertes à tous pour mieux optimiser les moyens et mettre à disposition une offre de transport pour tous. Une restructuration du réseau est attendue pour juillet 2027, permettant d'optimiser les lignes de transport scolaire par fusion avec les lignes régulières, par transformation en lignes secondaires ouvertes à tous (hors primaires), ou encore en enchainant les services, ainsi qu'avec l'intégration de KETI1 en janvier 2029. Il est également prévu une extension du réseau pour intégrer en janvier 2028 les lignes régulières et à la demande et en septembre 2029 les lignes scolaires de la communauté d'agglomération Nord Basse Terre. Le délégataire sera rémunéré

par les recettes perçues directement auprès des usagers suivant des tarifs qui seront fixés dans la convention, et par une contribution financière forfaitaire versée par l'autorité délégante en contrepartie des sujétions tarifaires et de service public imposées. Les recettes tarifaires du réseau KARULIS actuel et des lignes de la CANBT (base contractuelle) s'élèvent à 6,95 millions d'euros en 2023, pour un total de charges (chiffre d'affaires) en base (KARULIS actuel + CANBT) de 26,3 MEuros. La valeur estimée indiquée dans le présent avis intègre toutes les options envisagées pour la durée maximale du contrat soit un chiffre d'affaires total de l'ordre de 155 MEuros. S'agissant des véhicules, le SMT met en œuvre actuellement un ambitieux plan de renouvellement de 75 véhicules sur 3 ans dont 25 véhicules livrés en juillet 2026 (commande 2024-2025). En 2024, le parc s'établit à 214 véhicules nécessaires en exploitation pour le SMT (commande 2024-2025). En 2024, le parc s'établit à 214 véhicules nécessaires en exploitation pour le SMT, dont 99 véhicules KARULIS (hors 26 véhicules en réserve), 115 véhicules de transport scolaire mis à disposition par les transporteurs interurbains et 3 véhicules fournis par le transporteur pour l'île de la Désirade. Sur les 99 véhicules KARULIS : le SMT met à disposition 50 véhicules dont 45 midibus longs. 45 véhicules sont mis à disposition par le délégataire actuel ou sa filiale, et 4 véhicules sont en location financière par le délégataire. En 2025, 15 véhicules ont été acquis en location financière par le SMT pour le renouvellement du parc et 8 véhicules réhabilités.

**Identifiant de la procédure :** 1e3f4f5f-8801-46fc-9959-fd55f6585193

**Avis précédent :** 458662-2025

**Type de procédure :** Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Baie-Mahaut

**Code postal :** 97122

**Subdivision pays (NUTS) :** Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Des options pourront être demandées aux candidats pour les éléments de la politique des transports que le SMT n'est pas sûr de mettre en œuvre ou pour lesquels il a besoin d'éléments pour prendre sa décision. Il pourra être demandé aux candidats de travailler sur certaines options. 1) Dans le cadre du projet d'autorité organisatrice unique de la mobilité, des EPCI sont susceptibles d'intégrer le SMT durant la procédure : CA Nord Grande Terre, CC Marie Galante, CA Grand Sud Caraïbe. Aussi, des options sont prévues pour intégrer leur territoire. 2) Location de vélos en libre-service et de moyenne et longue durée, covoiturage, prolongation de la DSP. Les candidats devront remettre une offre pour chacune des options demandées, dans les conditions fixées par le dossier de consultation des entreprises.

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 200,000,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

Code de la commande publique - Procédure régie par les par les art. L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et par les art. L. 3121-1 et s. et R. 3121-1 et s. du code de la commande publique. La procédure retenue est de type « ouverte » : les candidatures et les offres sont remises conjointement, dans les conditions fixées au règlement de consultation.

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Délégation de service public pour la gestion du service public des transports collectifs, actifs et partagés de Guadeloupe

**Description :** Lot unique, la présente consultation a pour objet la délégation du service public des transports sur le territoire du SMT.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

**Options :**

**Description des options :** Le contrat aura une durée de 3 ans et 9 mois du 1er avril 2027 à zéro heure au 31 décembre 2030 à minuit. Une option prolonge le contrat de 1 an jusqu'au 31 décembre 2031.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Des options pourront être demandées aux candidats pour les éléments de la politique des transports que le SMT n'est pas sûr de mettre en œuvre ou pour lesquels il a besoin d'éléments pour prendre sa décision. Il pourra être demandé aux candidats de travailler sur certaines options. 1) Dans le cadre du projet d'autorité organisatrice unique de la mobilité, des EPCI sont susceptibles d'intégrer le SMT durant la procédure : CA Nord Grande Terre, CC Marie Galante, CA Grand Sud Caraïbe. Aussi, des options sont prévues pour intégrer leur territoire. 2) Location de vélos en libre-service et de moyenne et longue durée, covoiturage, prolongation de la DSP. Les candidats devront remettre une offre pour chacune des options demandées, dans les conditions fixées par le dossier de consultation des entreprises.

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/04/2027

**Date de fin de durée** : 31/12/2031

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 200,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.egueloupe.com/entreprise/consultation/510021?orgAcronyme=ega1v>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.egueloupe.com/entreprise/consultation/510021?orgAcronyme=ega1v>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variante** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 30/09/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 240 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Prestation réservée à la profession de transporteur public routier prévue par le code des transports, le décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié et le règlement (CE) n°1071/2009 du 21 octobre 2009. Le candidat ou le groupement de candidats retenu devra s'engager à créer une société dédiée ayant pour seul objet l'exécution du contrat de délégation de service public.

**Facturation en ligne** : Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Solidaire. Les candidats ne peuvent pas agir à la fois en qualité de

candidat individuels ou de mandataire d'un groupement, et de membres d'un ou plusieurs autres groupements. Les candidatures et offres sont présentées par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Guadeloupe

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Guadeloupe

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Guadeloupe

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

**Organisation qui traite les offres :** Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

**Numéro d'enregistrement :** 25971021800035

**Adresse postale :** Centre les Acacias - Belcourt 1

**Ville :** Baie-Mahault

**Code postal :** 97122

**Subdivision pays (NUTS) :** Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Patrick Rilcy - Directeur général des services du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin

**Adresse électronique :** [commandepublique@smt.gp](mailto:commandepublique@smt.gp)

**Téléphone :** +33 590604737

**Adresse internet :** <https://smt.gp/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.eguadeloupe.com/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.eguadeloupe.com/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Guadeloupe

**Numéro d'enregistrement** : 17971000900038

**Adresse postale** : 34, chemin des Bougainvilliers

**Ville** : Basse-Terre

**Code postal** : 97100

**Subdivision pays (NUTS)** : Guadeloupe ( FRY10 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

**Téléphone** : 05 90 38 49 00

**Télécopieur** : 05 90 81 96 70

**Adresse internet** : <https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : dbc46703-b621-4fb8-9492-2e478fa7c9d0 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 22/05/2026 à 12:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22/05/2026